



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mars, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation :

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, BERARD Guy

Étaient excusés : VENERA Christophe, JOUANNEAU Fanny (pouvoir à GONON Florence), GIRAUD Roger (pouvoir à MICHEL Bernard), SAUNIER Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Denise)

Madame PHILIPPE Francine a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 7

VOTANTS : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 10

Délibération n° 2024/28 : Désignation d'un membre du conseil municipal au conseil d'administration de l'association Festival des randonnées musicales du Ferrand

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les statuts de l'association Festival des randonnées musicales du Ferrand ont été modifiés lors de l'assemblée générale de l'association du 29 novembre 2023.

Ceux-ci prévoient, à l'article 5 « membres », la désignation par les conseils municipaux de la vallée du Ferrand d'un membre de droit afin de représenter la commune au sein de l'association. Il est précisé que les membres de droits sont dispensés de cotisation et ne disposent pas du droit de vote aux assemblées.

Madame GONON Florence se porte volontaire pour représenter la commune en tant que membre de droit au sein de l'association Festival des randonnées musicales du Ferrand.

Le conseil municipal à l'unanimité :

DESIGNE Madame GONON Florence pour représenter la commune en tant que membre de droit au sein de l'association Festival des randonnées musicales du Ferrand.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL



Date de dépôt en Préfecture :

Date de publication :

25 MARS 2024